

COMITE DIRECTEUR DU 17 JUIN 2024





1. Commission Fédérale des Techniciens

Evolutions des pénalités financières du statut du technicien

VOTE

RAPPEL :

Les modalités de revalidation pour un technicien sur une saison sont :

La participation à un séminaire annuel FFBB

- Camp National U15 FFBB
- Leaders Cup
- Finales Coupe de France
- Trophée du Futur
- Ou autre séminaire validé par la DTN

L'investissement sur une action de formation organisée par une ligue régionale dont le contenu, les objectifs et le niveau ont été validés par la Direction Technique Nationale

L'action de formation au plan régional doit représenter à minima 14 heures et être effectuée avant le 31 mars de la saison en cours.

Elle est conditionnée à l'accord du CTS responsable de la formation des techniciens dans le territoire concerné. Cet engagement fera l'objet d'une déclaration à la FFBB et nécessite un contact direct avec le CTS.

La participation effective à une autre action de formation que celles déjà prévues (ci-dessus), issue de l'offre de formation nationale modulaire de la FFBB au cours de la saison sportive.

Des modules de formation sont organisés tout au long de la saison par le Pôle Formation et Emploi de la FFBB

La participation aux activités de l'Équipe Technique Régionale.

Ces personnes sont désignées par le CTS responsable de l'ETR et font l'objet d'une inscription dans la convention avec la DRAJES.
je prends contact avec le CTS de ma ligue régionale pour connaître les besoins.

Evolutions des pénalités financières du statut du technicien

VOTE

Propositions d'évolution

	Saison	1 ^{ère} division masculine professionnelle	2 ^{ème} division masculine professionnelle	Espoirs	LFB	NM1	LF2/ NF1	NM2	NM3/ NF2/NF3	U15	U18
Absence de retour de déclaration du staff technique à J-15	2023/24	1500€	1500€		1500€	1500€	750€	250€	250€	250€	250€
	2024/25										
Absence au séminaire de revalidation au titre de la formation ou au module choisi au titre de la formation continue	2023/24			1500€	1000€	1000€	500€	500€	200€	400€	400€
	2024/25			2000€	2000€	2000€	1000€	1000€	800€	800€	1000€